CA CAP Excellence : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 98 491 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA CAP Excellence affichait un encours de dette de 86 M€, soit 873 € par habitant, une épargne brute égale à 7,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 16,1 ans.

Dette par habitant
873 €
86 M€ au total

Capacité de désendettement
16,1 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
7,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
681 € / hab.
67 M€ au total

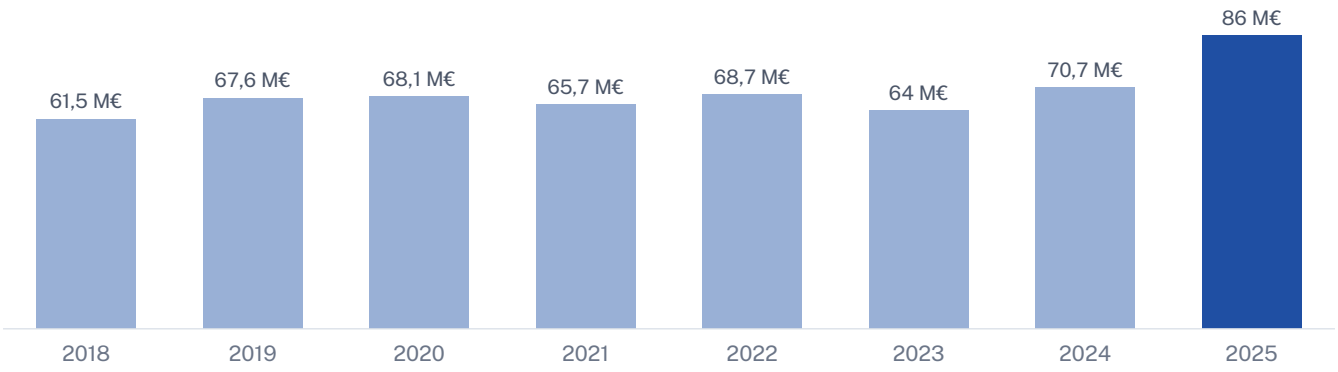
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	681 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	26,5 %	180 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	7,4 %	54 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	873 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	154 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-39 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 61,5 M€ en 2018 à 86 M€ en 2025 (+39,8 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	61,5 M€	10,3 %	10,5 ans	28 M€
2019	67,6 M€	6,1 %	21 ans	5,6 M€
2020	68,1 M€	15,1 %	8,2 ans	6,7 M€
2021	65,7 M€	9,7 %	12,6 ans	8,1 M€
2022	68,7 M€	14,1 %	7,8 ans	5,8 M€
2023	64 M€	16 %	6 ans	5,6 M€
2024	70,7 M€	15,1 %	6,3 ans	9,5 M€
2025	86 M€	7,4 %	16,1 ans	15,2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA CAP Excellence
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	5,9 M€ pour 42 projets
Part du coût des projets payée par l'État	28 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	1 M€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Amenagement d'un espace paysager a petit-perou aux abymes	632 470 €
2023	DETR	Valorisation de la friche abritant l'immeuble de BAOBAB au centre-Bourg des Abymes	320 000 €
2025	DPV	Couverture et amenagement du plateau sportif GRACCHUS (tranche 2) aux Abymes	274 845 €
2024	DPV	Construction d'un plateau sportif dans le quartier de Sonis aux Abymes	229 202 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DPV	Finalisation des batiments omnisports du centre d'animation culturelle et educative de Bergevin (CACEB) de Pointe-a-Pitre	228 747 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.